

ANNEE 2025

Fiche d'informations complémentaires

L'ACAM vous remercie de vous inscrire ou de vous réinscrire comme membre pour l'année 2025. Elle souhaite à tous de très beaux vols.

Cette fiche apporte quelques compléments d'information.

Pour les nouveaux membres

- La cotisation de nouveau membre est valable entre octobre 2024 et décembre 2025.
- L'inscription définitive est sujette à entretien avec un membre du conseil d'administration ainsi que la possibilité d'une vérification sur votre passé de pilote. Le membre est considéré comme postulant pendant sa première année à l'association.
- Un nouveau membre doit s'acquitter d'un droit d'entrée. Ce droit d'entrée ne s'applique qu'une fois.
Les élèves BIA de l'ACAM qui s'inscrivent pour la première fois comme membre actif en sont exemptés. Ils ont aussi droit à une heure de vol gratuite pour leur formation.
- Le club se charge de vous enregistrer auprès de la FFA. Vous payez donc cette première licence FFA à l'ACAM qui la reverse à la FFA.
- **L'adresse de courriel valide est une obligation** pour avoir accès au système d'information AEROGEST ONLINE qui régit le fonctionnement du Club (informations, réservations, gestion des vols, suivi du compte, documents, etc.). Vous pouvez la changer à tout moment.
- Il est important de fournir toutes les données qui vous sont demandées. Elles sont requises par la réglementation.
- Pour ceux qui souhaitent commencer une formation, il est demandé de remplir le formulaire de demande de formation. Un instructeur est ensuite attribué au membre stagiaire.
- Pour ceux qui sont déjà pilotes brevetés, le club vous affecte un instructeur référent (ou vous-même le choisissez) qui vous accompagne dans votre vie de pilote.
- Chaque nouveau membre pilote breveté ayant déjà volé dans un autre club ou une autre entité, doit renseigner une fiche concernant son passé de pilote. Voir le modèle sur aero-infos.

Pour les membres qui se réinscrivent

- Un membre qui se réinscrit pour une nouvelle année alors qu'il ne s'était pas inscrit sur l'année précédente, voit son inscription commencer au 1er janvier de l'année d'inscription. **Les cotisations intersaisons sont réservées aux nouveaux membres.**
- Joindre l'attestation d'enregistrement de votre licence FFA (<https://www.ff-aero.fr>).
- Merci d'indiquer votre instructeur référent. Vous pouvez le changer à tout moment dans AEROGEST ONLINE.
- Les modifications de données (adresse, courriel, situation, qualification, etc.) s'effectuent directement dans AEROGEST-ONLINE (<https://online.aerogest.fr>) sur la fiche de membre. Les qualifications sont validées par l'instructeur référent.
- Cette année, chaque pilote se doit de s'abonner gratuitement à REXFFA (<https://www.rexffa.fr>).

Pour tous les membres

- **Tous les documents du Club, utilisés au membre, se trouvent sur aero-infos :**
<https://www.aeroclub-acam.fr/aero-infos>
- **La connaissance approfondie des statuts du Club et de son règlement intérieur, qui comprend la politique de sécurité et les consignes d'exploitation, est une obligation.** Chaque membre se doit de les appliquer sans réserve, sous peine de mesure disciplinaire allant jusqu'à l'exclusion. Retrouver ces documents sur aero-infos.
- Les mineurs doivent fournir une attestation parentale pour pouvoir voler.
- Chaque membre peut démissionner de l'ACAM à tout moment en adressant une lettre de démission au Président. Un membre qui ne paye pas sa cotisation n'est pas automatiquement démissionnaire.
- La cotisation est prélevée automatiquement sur le compte pilote. Chaque membre doit assurer un solde positif de son compte.
Le paiement numérique est à privilégier : carte ou virement. Les coordonnées bancaires de l'ACAM sont les suivantes :
 - **SOCIETE GENERALE - BIC : SOGEFRPP – IBAN : FR76 3000 3000 3400 0372 7544 927**
- L'ACAM apporte une attention particulière au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles.

Les codes et sites à se souvenir (demander au secrétariat).

Code accès club porte d'entrée	
Code alarme	
Code portail 1 accès aérodrome	
Code portillon 2 accès tarmac	
Identifiant « aero-infos » https://www.aeroclub-acam.fr/aero-infos	
Identifiant « AEROGEST ONLINE » https://online.aerogest.fr	Votre courriel Demander soi-même le mot de passe

Note importante concernant le traitement des données à caractère personnel :

Le membre accepte que les informations personnelles saisies soient collectées et traitées par l'ACAM conformément au règlement n°2016/679 de mai 2016 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données recueillies sont strictement nécessaires au traitement de gestion du membre et aux déclarations à la Fédération Française Aéronautique, Le Club conserve les données personnelles pendant la durée de votre adhésion plus une période de cinq (5) ans à compter du terme à des fins statistiques et assurancielles. Les données personnelles ne font l'objet d'aucun usage commercial et ne sont transmises à aucun tiers excepté les autorités de tutelle. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, ou encore, à la portabilité des données vous concernant, en nous contactant par courriel : acam@aeroclub-acam.org, sur le site web www.aeroclub-acam.org ou à l'adresse postale en bas de page.